

S'adapter au cours d'eau et non le contraindre

Exploiter des parcelles en bord de rivière n'est pas une sinécure. Tantôt la rivière s'assèche ou peu s'en faut, et les troupeaux qui s'y abreuvent n'ont plus d'eau, tantôt elle déborde largement et les clôtures voire les berges peuvent être emportées.

La rivière est un milieu vivant et l'homme doit s'y adapter et non le soumettre. Un minimum d'entretien (taille et gestion de la ripisylve, dépose des clôtures mobiles l'hiver...) et de bon sens palie la plupart des situations.

Pourtant l'abandon des décennies précédentes a pu créer des situations compliquées à gérer.

Ainsi sur l'Escalmels, à l'entrée d'un béal, les coups de boutoir de la rivière ont eu raison et de la levée et de la berge qui la tenait, empruntant de plus en plus de pâture et faisant courir le risque d'un assèchement du béal qui héberge une forte population de mulettes.

Conseillé par l'animateur, l'exploitant a mobilisé les bois flottés déposés dans sa parcelle par la crue de l'hiver 2018, pour confectionner une berge en fascine (les bois sont déposés en avant de la rive érodée en tressage) dans laquelle il a transplanté cépées de saules et de noisetiers également arrachées par les eaux.

Sans intervenir dans l'eau, on peut ainsi conforter une berge et espérer la stabiliser pour le plus grand profit de la rivière (maintien de la continuité, limitation du dépôt de limon en aval) et de l'exploitant.



L'animateur se tient à la disposition des exploitants qui rencontreraient ce type de problèmes pour étudier en conformité avec la Loi sur l'Eau les solutions pratiques



SITE NATURA 2000

Affluents de la Cère en Châtaigneraie

Lettre d'information n° 2 - 2020

Edito : quoi de neuf sur le site ?

Depuis la désignation du site à l'inventaire européen, en 2015, l'animation a permis de mieux connaître les populations de Mulettes, d'accompagner des agriculteurs désireux d'adapter leurs pratiques à l'extrême sensibilité des rivières qui l'hébergent, de sensibiliser les pêcheurs, d'informer les habitants des communes et leurs représentants élus.

Dans cette seconde Lettre d'informations, vous suivrez toutes ces initiatives en vous disant que vous pouvez sûrement contribuer à la préservation de cette richesse exceptionnelle. N'hésitez pas à faire appel à nous !

Un chercheur d'envergure européenne au chevet des mulettes

Jurgen Geist, éminent généticien à l'université de Munich, auteur de nombreuses publications sur les naïades, dont notre Mulette perlière, est venu sur l'Escalmels, guidé par notre collègue Fred Néry du CEN Occitanie, effectuer des prélèvements d'hémolymphe sur 25 individus afin de décrypter leur parenté génétique.



Il s'avère que la population de l'Escalmels est une des moins diversifiées d'Europe occidentale si on s'en tient au paramètre d'hétérozygotie (le fait de posséder deux allèles différents pour un même gène sur un chromosome) ce qui en ferait une des moins adaptées aux changements climatiques en cours.

Un constat inquiétant et sans explication qui vient pondérer le fait qu'il s'agit de la population de Mulettes la plus fournie de nos cours d'eau affluents de la Cère.



Les Mulettes marquées sont replacées

Le curage du béal du moulin du Cassan: une opération originale

Après des années de quasi abandon, le canal d'amenée du moulin était envasé et végétalisé. Le propriétaire souhaitait le voir retrouver son esthétique afin de jouir de sa présence au droit de sa maison. Mais la levée sur le ruisseau du Moulès, ne pouvait plus faire son office tout en maintenant un obstacle à la circulation du poisson et des sédiments, une mise en conformité réglementaire s'imposait à lui.



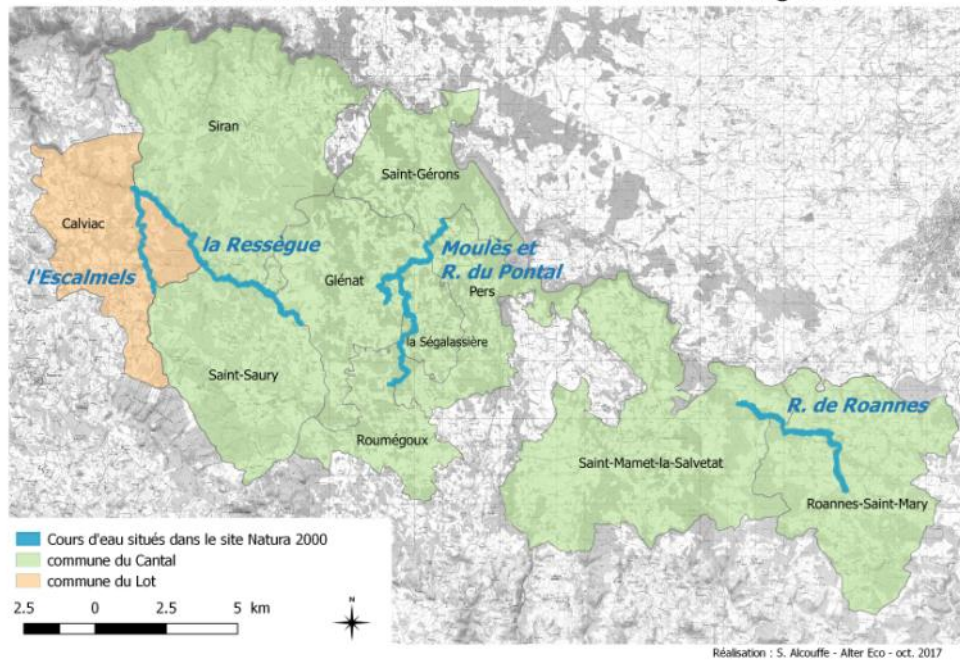
avant travaux le béal

Comme par ailleurs le béal était suffisamment alimenté pour des besoins d'agrément depuis un petit affluent, le propriétaire, accompagné par l'Office Français de la Biodiversité, la Direction Départementale des Territoires et l'animateur Natura 2000, opta alors pour renoncer à l'usage de la levée en condamnant son exutoire et la perça sommairement pour en assurer sa transparence. Il fut alors autorisé à curer son canal, en prenant des précautions (installation de filtres temporaires) pour éviter que des sédiments partent brutalement à l'aval où une belle station de Mulettes perlières subsiste.



après travaux la retenue

Périmètre du site Natura 2000 "Affluents de la Cère en Châtaigneraie"



Le périmètre

Le site NATURA 2000 « Affluents de la Cère en Châtaigneraie » est constitué de 4 cours d'eau situés au sud-ouest du département du Cantal : de l'ouest vers l'est, on trouve l'Escalmels (situé pour partie dans le Lot), la Ressègue, le ruisseau du Pontal et le Moulès, enfin le ruisseau de Roannes.

Au total le site compte 34 km de cours d'eau et occupe une surface de 204,5 ha.



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Contacts :

Alter Eco,
La Cornélie, 15600 Rouziers
Joël Bec, 06 22 32 35 95
jbec@altereco-env.com

Natura 2000 est une politique européenne, nationale et régionale financée et accompagnée par :

Page internet du site : <http://www.cantal.gouv.fr/zsc-affluents-de-la-cere-en-chataigneraie-a4049.html>

Alter Eco est une entreprise associative dédiée à l'expertise environnementale (spécialisée sur la faune, la flore et les milieux naturels). Diagnostics naturalistes, études d'incidences de projets d'aménagement, conseils en management écologique sont ses principales missions, exercées auprès de maîtres d'ouvrages privés et publics dans les départements du Sud du Massif-Central.



Conception : Joël Bec, Alter Eco

Natura 2000: un accompagnement pour les activités agricoles

Retour sur les mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC)

En 2017, seulement 4 exploitants se sont engagés dans des mesures agro-environnementales : cela représente 4,75 ha de pâtures, 1,68 ha de zones humides et près de 4 kilomètres de ripisylves.

La réhabilitation des boisements rivulaires de rivières plus ou moins abandonnées depuis longtemps est une tâche délicate en même temps qu'un travail conséquent. Les éleveurs avaient émis le souhait d'être accompagnés.

Un guide de l'entretien et de la replantation (là où des trouées sans arbres ni arbustes s'étaient créées) leur a été fourni et une journée technique a réuni autour des exploitants concernés, le technicien de rivière de la Communauté de Communes de Châtaigneraie et les animateurs d'Alter Eco pour une étude de cas concrets.

Les éleveurs ont pu adapter par la suite leurs pratiques pour être efficaces dans leur gestion et rester conformes aux attendus du cahier des charges de la mesure.

Ce qui leur a permis de passer sans difficulté leur contrôle PAC.



L'Escalmels : opération spéciale !

L'Escalmels est un cours d'eau qui s'écoule sur environ 27 km dans le Cantal (commune de Saint-Saury) puis dans le Lot (commune de Calviac) avant de rejoindre la Cère. L'Escalmels fait partie des derniers cours d'eau de France où une reproduction de la Mulette perlière est observée ; l'effectif suivi sur des tronçons cumulant environ 1,7 km sur les 4 km vers l'amont du Pont de Rhodes atteint plusieurs milliers d'individus, comptant pour la moitié des populations connues dans le bassin de la Cère.

Les atteintes anthropiques sur ce cours d'eau sont limitées, néanmoins, en de nombreux points l'activité agricole notamment l'élevage bovin génère des impacts localisés comme des passages à gué, l'abreuvement direct des troupeaux en berges ou leur divagation dans le lit.



Pour des raisons administratives, des MAEC n'avaient pu être déployées sur ce cours d'eau. Aussi l'animateur a déposé un dossier dans le cadre de l'Appel à Initiative Biodiversité de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans l'objectif de disposer d'un budget d'intervention permettant de proposer aux agri-

culteurs riverains des dispositifs évitant que leurs animaux ne dégradent les berges et le lit de la rivière.

1600 m de clôtures ont été posées (50% du linéaire potentiel) empêchant l'accès à l'eau du bétail et 11 points d'abreuvement ont été créés soit en optimisant des captages existants, soit en disposant d'abreuvoirs avec pompage solaire en rivière avec trop-plein permettant un respect du débit réservé.

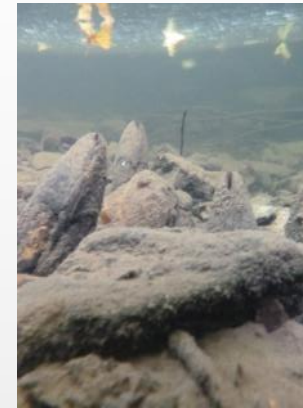


En limitant drastiquement les perturbations sur le cours d'eau et les berges, l'engagement des agriculteurs favorise ainsi l'habitabilité pour la Mulette perlière tout en simplifiant la gestion des troupeaux et leur maintien en bon état sanitaire grâce à l'abreuvement par une eau de qualité.

Le budget de l'opération est resté contraint (8829 € HT) avec 20 % d'autofinancement des agriculteurs, 100 % de la part d'animation et une aide de l'Agence qui s'est finalement rétractée à hauteur de 65 % au lieu des 80 % prévus.

Bons et mauvais jours pour la Mulette perlière

La Mulette perlière (*Margaritifera margaritifera*) est l'espèce phare du site Natura 2000 des Affluents de la Cère en Châtaigneraie; c'est grâce à elle que le périmètre a été désigné.



Ce petit bivalve qui peut mesurer jusqu'à une dizaine de centimètres et vivre près de 100 ans n'est plus présent de nos jours que dans quelques rivières du Massif central, de Bretagne et du Morvan.

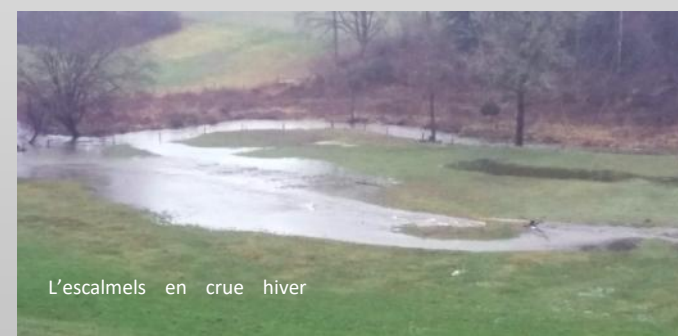
A l'ouest du Cantal, l'Escalmels et la Ressègue, le Moulès et le Roannes sont les seuls cours d'eau à encore héberger de bons effectifs (plus au sud sur

le Célé et le Veyre, les populations sont en fort replis) ce qui leur confère une forte responsabilité.

La connaissance, premier pas vers la conservation

Tous les ans nous poursuivons nos investigations pour contrôler les stations de Mulettes connues et pour en découvrir de nouvelles.

Sur les dernières années, les cours d'eau et leurs habitants ont subi des crues hivernales et printanières particulièrement fortes (2018) puis des étiages allant parfois jusqu'à l'assec (2019).



L'escalmels en crue hiver

L'animateur du site parcourt les différentes rivières pour vérifier comment les stations de Mulettes font face à ces aléas. Comme les individus que nous détectons sont plutôt âgés (+ de 50 ans pour la majorité) on sait qu'ils en ont vu d'autres, mais la succession de plus en plus rapide des événements climatiques les rend probablement moins aptes à les supporter, à l'instar des personnes âgées chez les humains.

Après les crues, du fait des forts courants et des matériaux charriés, nous retrouvons nombre de coquilles d'indi-



Une bien funeste récolte après crue

vidus morts de n'avoir pu se raccrocher au substrat ou à la coquille irrémédiablement altérée par les chocs.

A la suite des trois épisodes caniculaires de l'été 2019, beaucoup d'individus n'ont pu se sauver en s'enfonçant dans le substrat ou celui-ci n'a pas conservé suffisamment d'humidité pour les maintenir en vie.



La Ressègues en cours d'assec en aval du pont de Connes, septembre 2019

Parfois ce sont les petits barrages de cailloux faits par les enfants durant l'été qui en retenant le mince filet d'eau qui subsistait ont provoqué l'assec d'un tronçon aval.

Mais suivre les cours d'eau du site apporte aussi des bonnes surprises comme la découverte d'une reproduction récente (moins de 5 ans) sur le Roannes, la rivière où les Mulettes sont les moins nombreuses. Un individu de 48 mm est recensé en aval du pont de Lascombes.

La mulette est remplacée après mesures



Sur la Ressègues, nos investigations permettent d'identifier plusieurs tronçons majeurs pour la conservation de l'espèce; ils subsistent dans les parcours forestiers mais aussi lorsque la présence d'une végétation fournie en rive et bien sûr de clôtures, a permis d'isoler les Mulettes des atteintes du bétail.

On a pu y découvrir par exemple un joli banc de sable graveleux qui accueille 36 % d'individus juvéniles (probablement tous d'une taille <45 mm) que d'adultes (43 pour 119 Mulettes sur quelques m²).

Ces résultats bons ou mauvais nous encouragent à faire le maximum pour préserver cette richesse biologique !